



BON DE CESSIION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES
1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 16/12/18 à 12h17

Reprise réalisée à ce jour dans le magasin : **BORDEAUX LE LAC**
Adresse de magasin :
Quartier du Lac

33080 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05.56.43.44.00
Fax :

Numéro de bon de cession du repreneur: AUC0001314526



AUC0001314526

Numéro d'IMEI du produit :



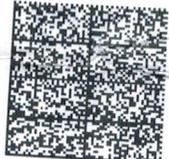
357631094415180

Numéro de transaction : AUC0001314526
Type d'appareil: Mobile
Marque : Samsung
Modèle : Galaxy S9 Plus G965F
Montant maximum de la reprise: 315.00 €
Diagnostic: - Le produit est-il fonctionnel ?

Oui

Civilité : Mr
Nom : MILOSAVLJEV
Prénom : ZIVAN
Numéro de tel : 0758847340
Email :

Adresse : 19 cours edouard vaillant
Code postal : 33300
Ville : Bordeaux
Pays : France



- J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette transaction.
- Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur et apte juridiquement).
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

16.12.2018

Code Magasin: 30
Code du vendeur: Florian INES
Cachet du magasin:

Le propriétaire du bien: ZIVAN MILOSAVLJ EV
Date et signature avec la mention "lu et approuvé" : 16/12/2018 lu et approuvé

lu et approuvé

Mil

Cadre réservé à : Reprise Mobile Cash



AUC0001314526

Cadre réservé à Mobiltron :

Numéro de dossier :



AUC0001314526

* Prix incluant la commission de l'enseigne